



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## **200ème anniversaire La Mobilière**

Le Châtelard, le 1<sup>er</sup> mai 2026

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Mesdames, Messieurs,

Chère Mobilière,

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de ce 200<sup>e</sup> anniversaire.

La Mobilière est une institution profondément ancrée dans notre pays, dans ses territoires, et dans ses valeurs de solidarité, de prévoyance et de responsabilité. Des valeurs que le monde agricole connaît bien, car il vit avec le risque depuis toujours.

Dans le canton de Fribourg, l'agriculture n'est pas seulement un secteur économique. Elle est un pilier de notre identité, un acteur clé de la cohésion territoriale, de la sécurité alimentaire, de la préservation des paysages et de la vitalité de nos régions rurales.

Avec une forte orientation vers l'élevage, la production laitière, les cultures fourragères et une transformation ancrée localement, notre agriculture contribue de manière déterminante à la valeur ajoutée cantonale. Elle façonne nos paysages, entretient nos sols, et crée des liens directs entre producteurs et consommateurs.

Mais cette agriculture, que nous célébrons aujourd'hui, est aussi sous pression.

Comme partout en Suisse, le nombre d'exploitations agricoles diminue. Chaque année, des exploitations cessent leur activité, souvent faute de repreneurs, en raison de charges de travail élevées, de marges réduites ou de conditions-cadres jugées trop complexes.

Cette évolution structurelle est une réalité que nous ne pouvons ignorer. Elle nous oblige à nous poser une question essentielle : quel modèle agricole voulons-nous soutenir pour demain ?

La politique agricole, à tous les niveaux – fédéral, cantonal et communal – ne peut pas tout faire, mais elle a un rôle fondamental : créer des conditions-cadre stables, prévisibles et favorables.

Cela passe notamment par :

- des paiements directs ciblés, qui rémunèrent les prestations d'intérêt général fournies par les agricultrices et agriculteurs ;
- des mesures de soutien à l'investissement, à la relève et à l'innovation ;
- une simplification administrative, chaque fois que cela est possible ;
- et un accompagnement renforcé lors des phases de transition, qu'elles soient économiques, techniques ou générationnelles.

Dans un contexte d'incertitude croissante – qu'elle soit climatique, économique ou géopolitique – l'action publique doit plus que jamais jouer un rôle de filet de sécurité, en complément du rôle assumé par des partenaires comme La Mobilière.

Mais soutenir l'agriculture d'aujourd'hui ne suffit pas. Il faut aussi préparer celle de demain. Face au changement climatique, à la multiplication des événements extrêmes, à la pression sur les ressources naturelles, la science est un allié indispensable.

Des institutions comme Agroscope, en collaboration étroite avec les cantons, les hautes écoles et la pratique agricole, apportent des réponses concrètes :

- développement de variétés plus résistantes à la sécheresse ou aux maladies ;
- nouvelles approches en matière de gestion des sols et de l'eau ;
- stratégies d'adaptation des systèmes de production ;
- réduction des risques, amélioration de la résilience et optimisation des ressources.

L'enjeu n'est pas seulement technologique. Il est aussi humain : assurer que ces innovations soient compréhensibles, applicables et économiquement viables pour les exploitations.

Une responsabilité partagée

L'agriculture fribourgeoise ne pourra relever ces défis qu'avec une responsabilité partagée :

- entre producteurs et consommateurs,
- entre science et pratique,
- entre politique, économie et assurances.

À cet égard, le Jubilé de La Mobilière est hautement symbolique.

Depuis 200 ans, votre institution accompagne les risques, soutient la prévoyance et renforce la solidarité – des valeurs essentielles aussi pour l'agriculture.

Si nous voulons une agriculture forte, résiliente et innovante dans le canton de Fribourg, nous devons continuer à investir dans les personnes, dans le savoir, et dans des partenariats solides.

En célébrant aujourd'hui 200 ans de La Mobilière, nous célébrons aussi une vision de long terme.

Une vision dont l'agriculture a plus que jamais besoin.

Je vous remercie de votre attention et adresse, au nom du canton de Fribourg, mes plus chaleureuses félicitations à La Mobilière pour cet anniversaire exceptionnel.